

GRANDS PRIX du GÉNIE-CONSEIL QUÉBÉCOIS 24^e ÉDITION | 2026

GUIDE DE MISE EN CANDIDATURE



ASSOCIATION
DES FIRMES DE
GÉNIE-CONSEIL
QUÉBEC

Grands Prix du génie-conseil québécois
Guide de mise en candidature 2026

24^e édition des Grands Prix du génie-conseil québécois

Depuis déjà près d'un quart de siècle, les *Grands Prix du génie-conseil québécois* mettent en lumière l'expertise et l'excellence en ingénierie derrière les meilleurs projets réalisés par les professionnels d'ici.

Ce prestigieux concours constitue une occasion extraordinaire de faire reconnaître la contribution du génie-conseil dans nos communautés et la collaboration avec les clients dans la réussite de projets de toute nature.

C'est l'occasion idéale de saluer l'engagement de vos équipes et de rappeler toute la créativité, la compétence et la qualité qui font de notre industrie un fleuron québécois.

L'analyse des projets sera effectuée par un jury indépendant dirigé par **Julie White**, PDG de Manufacturiers & Exportateurs du Québec.

L'évaluation des dossiers s'appuie avant tout sur trois critères : l'innovation, la complexité et le développement durable.

Après une excellente participation avec tout près de 60 dossiers de candidature l'année dernière, nous espérons cette année une autre édition remarquable, qui se déroulera sous le thème **GÉNIE+CONSEIL : Collaborer pour s'élever**.

Encore une fois, nous assurerons une visibilité répartie sur plusieurs mois pour les projets en nomination et, bien sûr, particulièrement les lauréats.

Des publicités mettant en vedette les lauréats seront publiées dans de grands médias et dans la revue PLAN, pour faire connaître les gagnants à tout le milieu de l'ingénierie et au grand public. La promotion des projets candidats et lauréats sera aussi effectuée sur les médias sociaux et au sein de nombreux réseaux, avec la contribution de partenaires de diffusion dont la portée permet de rejoindre des milliers de personnes de tous horizons.

Rappel important sur la candidature des études

Je souhaite attirer votre attention sur une consigne importante du Guide de mise en candidature concernant les études, qui a fait l'objet de discussions au sein de plusieurs comités.

Ces discussions ont permis de confirmer la règle selon laquelle **une étude ne peut être admise que lorsqu'elle a mené à un projet achevé appliquant les recommandations mentionnées dans l'étude**.

Attention : un « projet achevé » signifie que le projet final (bâtiment, route, etc.) a été livré à la satisfaction du client, et non que l'étude (ou le mandat) soit terminée.

Cette approche nous permet de mettre de l'avant et de primer des projets concrets et effectivement réalisés, que le grand public peut visualiser.

Questions pour l'entrevue sur scène

Je rappelle également l'importance de formuler deux questions pour l'entrevue avec les lauréats si le projet soumis devait être primé. L'objectif de cet exercice est d'améliorer la préparation des candidats pour les entrevues sur scène et de personnaliser les entrevues.

Afin d'éviter les questions trop générales et répétitives, je vous invite donc à consulter les experts qui ont travaillé sur les projets pour obtenir des suggestions de questions qui pourront compléter la courte présentation vidéo du projet, et ainsi faire ressortir les points forts de l'ingénierie au cours de l'entrevue avec les lauréats sur scène.

Enfin, afin que nos prix reflètent la diversité de notre industrie, je vous encourage à présenter des candidatures variées dans les catégories *Relève du génie-conseil* et *Mentor.e de l'année en génie-conseil*. Ces catégories ne sont d'ailleurs pas réservées qu'aux ingénieurs, mais ouvertes à tous!

Ne tardez pas à soumettre les candidatures de vos meilleurs projets! Nous avons bien hâte de les découvrir.

Bonne chance à tous!



Bernard Bigras
Président-directeur général



TROPHÉE LÉONARD

Créés en 2003, les Grands Prix du génie-conseil québécois visent à promouvoir les bonnes pratiques en matière de réalisation de projets, mettent en valeur la contribution des firmes de génie-conseil dans le succès des projets et soulignent la collaboration entre les donneurs d'ouvrage et les consultants.

Dans chaque catégorie, le projet gagnant se verra décerner le prix Léonard, empreint de la qualité et du prestige qui caractérisent le génie québécois. Le trophée évoque Léonard de Vinci, reconnu pour l'universalité de ses intérêts et le caractère précurseur de ses intuitions.



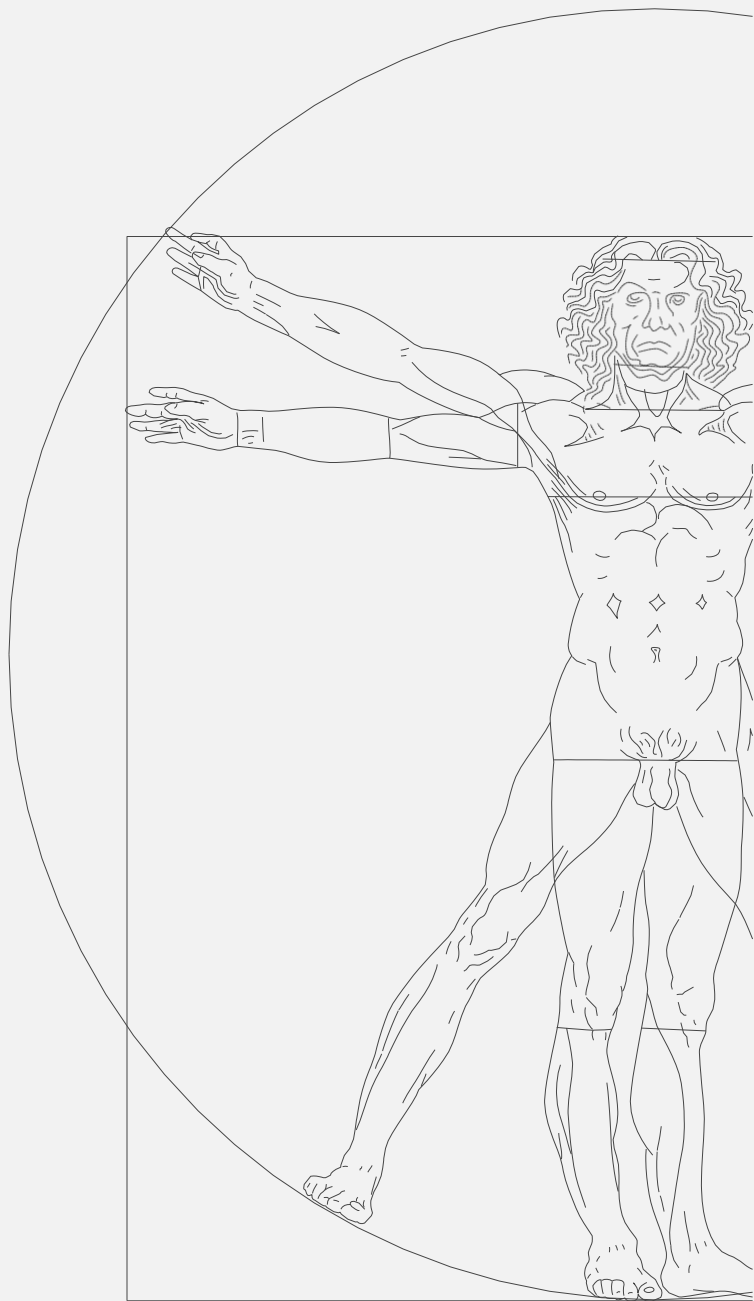
Le Léonard s'inspire du croquis bien connu de l'homme de Vitruve, par lequel l'inventeur a voulu démontrer qu'une figure humaine bien proportionnée s'inscrivait à la fois dans deux formes géométriques parfaites : le carré et le cercle.

L'intuition, représentée par la boule de verre est entourée de formes géométriques symbolisant les règles qui sous-tendent toutes les démarches d'ingénierie. À ces composantes abstraites, le Léonard joint le bois, l'aluminium et le marbre, qui soulignent l'importance des matériaux dans toutes les manifestations du génie.

JURY

Les projets sont évalués par un **jury indépendant** composé d'éminents ingénieur.es et de scientifiques, de donneurs d'ouvrage et de gestionnaires émérites. Les jurés doivent évaluer les dossiers de mise en candidature selon des critères d'évaluation précis.

Lors de la séance de délibération du jury, chaque dossier fait l'objet d'une discussion entre les membres du jury, qui doivent en venir à un consensus autour d'un projet. Enfin, les membres du jury doivent se conformer à des règles de confidentialité claires et déclarer tout conflit d'intérêts, qui fera l'objet de mesures appropriées.



POURQUOI PARTICIPER

Quels que soient les secteurs d'activité ou domaines de spécialisation de votre firme, les Grands Prix du génie-conseil québécois procurent une importante tribune en offrant différentes opportunités, telles que :

- **Faire découvrir la qualité de vos réalisations et recevoir une distinction exceptionnelle par un jury indépendant composé de gestionnaires et de scientifiques émérites;**
- **Établir ou renforcer la notoriété de votre firme auprès d'importants donneurs d'ouvrage publics et privés;**
- **Remercier vos clients et partenaires d'affaires, et souligner leur collaboration;**
- **Partager la fierté et la passion de votre firme;**
- **Valoriser vos équipes de travail et augmenter le sentiment d'appartenance de vos employés;**
- **Valoriser une jeune ressource en génie au sein de votre firme et présenter le talent de votre relève;**
- **Reconnaître la qualité du travail et le rôle significatif d'un.e mentor.e dans la transmission de son savoir et de son expérience à la relève en génie-conseil;**
- **Profiter d'une visibilité positive et contribuer à la promotion du génie-conseil québécois.**

DATES À RETENIR

Vendredi 6 février 2026 – midi

*Date limite pour l'inscription des projets
(formulaire avec la signature du client)*

Mercredi 8 avril 2026 – midi

*Date limite pour la réception des dossiers de mise
en candidature complets (électronique seulement)*

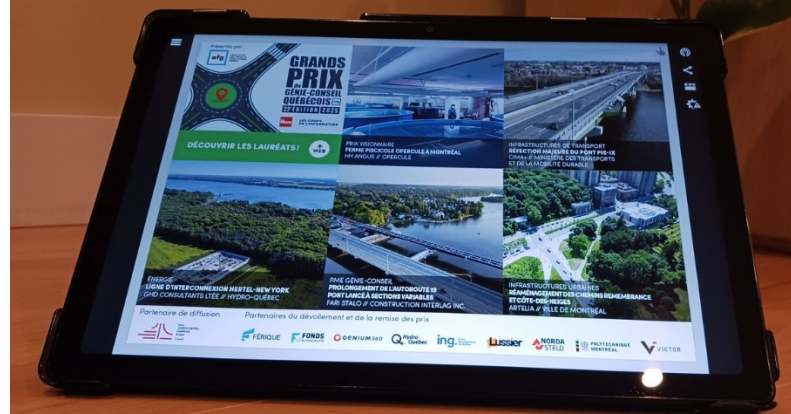
Lundi 21 septembre 2026

Remise des prix au Théâtre Manuvie de Brossard

PLAN DE VISIBILITÉ

La visibilité associée aux Grands Prix du génie-conseil québécois s'étend sur plusieurs mois après l'événement, dans les médias traditionnels et électroniques, ainsi que lors d'activités auxquelles sont invités les élus, les médias et le grand public.

- Diffusion de tous les projets candidats dans le réseau de l'AFG
- Présentation des projets sur les médias sociaux avant le concours
- Promotion spéciale pour le Prix Visionnaire
- Présence dans le [dossier génie-conseil](#) du journal **Les Affaires**
- Publicités et articles sur les lauréats dans plusieurs médias (quelques exemples ci-contre)
- Ententes avec de nombreuses organisations partenaires pour la diffusion des lauréats auprès de milliers de personnes des milieux de l'ingénierie et des affaires
- Vos projets ajoutés automatiquement dans le [répertoire de projets](#) du site web de l'AFG.



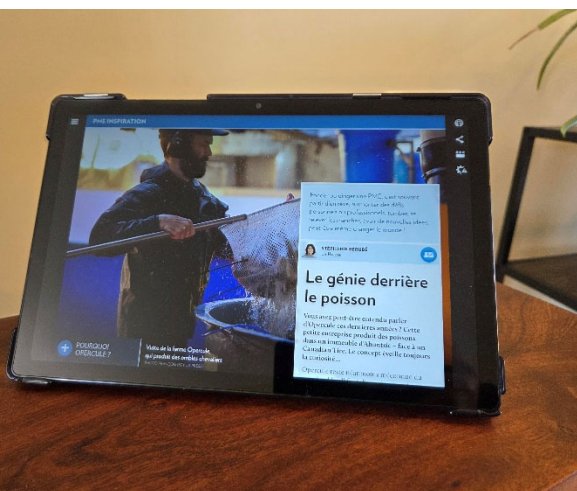
La Presse, 23 septembre 2025



Les Coops de l'information : Le Soleil, La Tribune, Le Nouvelliste, Le Droit, La Voix de l'Est, Le Quotidien



Revue Le Plan – Automne 2025



La Presse – Opercule (Prix Visionnaire)



Les Affaires – octobre 2025

CONDITIONS D'ADMISSIBILITÉ

- **INSCRIPTION OBLIGATOIRE**
- **MEMBRE EN RÈGLE**
- **ACHEVÉ DANS LES TROIS DERNIÈRES ANNÉES**
- **PHASE COMPLÉTÉE**
- **FIRME SOUS-TRAITANTE ADMISSIBLE**
- **DOSSIER CONJOINT ADMISSIBLE**
- **VISIBILITÉ EXCLUSIVE AUX MEMBRES**
- **SANS LIMITES ET SANS FRONTIÈRES**

1. La firme doit inscrire le ou les projet(s) qu'elle veut soumettre pour pouvoir participer au concours. La date de tombée pour l'inscription est le **6 février 2026 à midi**.
2. Seuls sont admis les projets réalisés par des firmes membres en règle de l'Association des firmes de génie-conseil du Québec.
3. Le projet soumis devra avoir été achevé entre le 1^{er} janvier 2023 et le 31 décembre 2025. Le terme « projet achevé » signifie un projet opérationnel, dont la réception finale* a été confirmée à la satisfaction du client.
4. Les travaux d'une phase complétée d'un projet comportant plusieurs phases peuvent être présentés comme projet. Pour que cette phase soit admissible, elle doit constituer un projet fonctionnel en soi et répondre à toutes les autres conditions.
5. Un projet auquel une firme a participé comme sous-traitant est admissible sous réserve de l'approbation du consultant principal. La présentation devra clairement mettre en évidence la nature et l'ampleur des services professionnels de la firme dans le projet.
6. Les firmes membres ayant participé à un projet, dans la même discipline ou dans des disciplines complémentaires, peuvent présenter un dossier conjointement. Toutes les firmes partenaires doivent obligatoirement être énumérées.
7. Aucune visibilité ne sera accordée à une firme de génie-conseil non-membre.
8. Il n'y a aucune restriction quant au coût d'un projet ou son lieu de réalisation.

* Une dérogation peut être accordée dans des cas exceptionnels, si les particularités d'un projet opérationnel font en sorte que la réception finale sera délivrée après la date limite. Contactez l'AFG pour les détails et la procédure à suivre.

■ PRATIQUES EN MATIÈRE DE GOUVERNANCE ET D'INTÉGRITÉ

■ GÉNIE-CONSEIL QUÉBÉCOIS

■ NOMBRE DE PROJETS ADMIS

■ CHOIX DE LA CATÉGORIE

■ PRIMÉ UNE SEULE FOIS

■ L'ACCORD DU CLIENT

■ ÉTUDES ADMISES À CERTAINES CONDITIONS

9. La firme doit présenter ses pratiques en matière de gouvernance, d'éthique et d'intégrité.
10. La conception et/ou la réalisation du projet doivent comporter une contribution significative des membres de l'AFG au Québec.
11. Une firme peut présenter dans une catégorie donnée :
 - » un seul projet en son nom unique OU
 - » un seul projet en consortium OU
 - » un projet en son nom unique et un projet en consortium OU
 - » deux projets dans deux consortiums différents.

Au total, un nombre maximal de six (6) projets peuvent être soumis, incluant les catégories *Relève du génie-conseil* et *Mentor.e de l'année en génie-conseil*. Le nombre total de projets inclut les projets en consortium.

12. Un projet ne peut être inscrit que dans une seule catégorie. Il incombe à chaque participant de choisir la catégorie qui convient le mieux à son projet.
 - a. Le même projet peut être présenté par plus d'une firme (ou consortium) dans des catégories différentes.
 - b. Le même projet peut être présenté par la même firme (ou consortium) dans les deux disciplines de la catégorie Bâtiment, en structure et en Mécanique - électrique.

Cette condition EXCLUT la catégorie *Relève du génie-conseil*.

13. Un projet primé ne pourra être présenté les années subséquentes.
14. Comme le prix sera remis conjointement au membre et au client, le membre devra, dès l'inscription, avoir obtenu l'accord par écrit de ce dernier (voir formulaire d'inscription en page 17).
15. Une étude ne peut être admise que lorsqu'elle a mené à un projet achevé appliquant les recommandations mentionnées dans l'étude.

CATÉGORIES

Les projets soumis, de toute envergure, peuvent toucher une seule discipline ou être multidisciplinaires. Ils doivent être inscrits dans l'une ou l'autre des catégories ci-dessous.

CATÉGORIES

BÂTIMENT MÉCANIQUE – ÉLECTRIQUE

Tout projet touchant la mécanique – électrique, incluant l'efficacité énergétique, de n'importe quel type de bâtiments (institutionnels, industriels ou commerciaux, publics ou privés).

BÂTIMENT STRUCTURE

Tout projet touchant la structure de n'importe quel type de bâtiments (institutionnels, industriels ou commerciaux, publics ou privés).

ÉNERGIE

Tout projet réalisé dans le domaine des infrastructures hydroélectriques, de la production et transmission d'électricité, de l'énergie thermique, de la cogénération, de l'énergie éolienne, de l'énergie propre ou renouvelable.

ENVIRONNEMENT*

Tout projet ayant pour objet l'application d'une solution à un problème environnemental significatif.

Critères d'évaluation spécifiques : page 10.

GÉOTECHNIQUE ET INGÉNIERIE DES MATÉRIAUX

Tout projet réalisé dans le domaine de l'ingénierie des sols et matériaux (caractérisation, conception, matériaux, etc.).

GESTION DE PROJET*

Tout projet dont les interventions concernent la planification et le contrôle des activités, des coûts et des ressources, et la gestion des activités et des sous-traitants sur un chantier de construction, peu importe le domaine de spécialisation.

Critères d'évaluation spécifiques : page 11.

INDUSTRIEL

Tout projet réalisé dans le domaine industriel (secteur minier, pétrole et gaz, manufacturier, etc.). Tout type d'intervention au niveau des procédés industriels incluant le soutien à l'exploitation.

INFRASTRUCTURES DE TRANSPORT

Tout projet réalisé dans le domaine des transports, notamment les ponts, routes, viaducs, chemins de fer, échangeurs, quais et aéroports.

INFRASTRUCTURES URBAINES

Tout projet en alimentation ou traitement et distribution de l'eau potable; collecte, traitement et interception des eaux usées; collecte et gestion des eaux pluviales; infrastructures de loisirs (piste cyclable, terrain de jeu, parc); aménagement urbain et rural.

INTERNATIONAL*

Tout projet réalisé à l'extérieur du Canada. La firme peut, à son gré, présenter son projet dans cette catégorie ou dans l'une ou l'autre des catégories.

Critères d'évaluation spécifiques : p. 12.

MENTOR.E DE L'ANNÉE EN GÉNIE-CONSEIL*

Toute personne expérimentée ayant orienté de façon exceptionnelle au moins une jeune ressource en génie-conseil dans le cadre de projets. Pour être admissible à ce prix, le ou la mentor.e devra être âgé.e de plus de 35 ans au 31 décembre 2025. Cette catégorie est totalement indépendante de la catégorie Relève du génie-conseil.

Critères d'évaluation spécifiques : page 13.

PME GÉNIE-CONSEIL

Tout projet réalisé par une firme qui embauche **100 employés ou moins**. La firme peut, à son gré, présenter son projet dans cette catégorie ou dans l'une ou l'autre des catégories.

RELÈVE DU GÉNIE-CONSEIL*

Toute jeune ressource en génie-conseil s'étant démarquée dans le cadre d'un projet répondant aux conditions d'admissibilité du concours. La ressource devra être âgée de 35 ans ou moins au 31 décembre 2025.

Critères d'évaluation spécifiques : page 14.

TECHNOLOGIE

Tout projet qui concerne les infrastructures de télécommunications, l'architecture de réseau, les systèmes intelligents, l'informatique et le développement de logiciels, les systèmes de transmission ou de gestion d'information.

* Critères d'évaluation spécifiques

CRITÈRES D'ÉVALUATION*

Les projets proposés seront évalués selon les quatre (4) critères suivants. Les renseignements dans chaque section devraient décrire divers aspects du projet. Mettez en valeur les points qui permettent à votre projet de se démarquer. Expliquez les termes techniques que vous employez. **Veillez respecter le compte de mots maximum.**

40 % | **Innovation**

25 % | **Complexité**

20 % | **Bénéfices pour l'environnement**

15 % | **Bénéfices sociaux et/ou économiques**

INNOVATION

40 %

400 mots maximum

Présentez une mise en contexte de votre projet : ce qui a été réalisé et pourquoi. Expliquez ensuite comment le projet a fait preuve d'une application novatrice de principes ou de techniques d'ingénierie et comment il se distingue d'autres projets semblables.

COMPLEXITÉ

25 %

300 mots maximum

Expliquez la nature complexe de votre projet ainsi que les défis particuliers qui le distinguent d'autres projets semblables.

BÉNÉFICES POUR L'ENVIRONNEMENT

20 %

250 mots maximum

Expliquez comment votre projet traite des questions d'environnement et de durabilité.

BÉNÉFICES SOCIAUX ET/OU ÉCONOMIQUES

15 %

250 mots maximum

Expliquez les bénéfices sociaux et économiques découlant de votre projet. Soyez spécifique et donnez des renseignements qualitatifs et quantitatifs.

* Les critères d'évaluation sur cette page s'appliquent aux catégories suivantes :

Bâtiment Mécanique - Électrique, Bâtiment Structure, Énergie, Industriel, Infrastructures de transport, Infrastructures urbaines, PME génie-conseil, Géotechnique et ingénierie des matériaux, Technologie.

CRITÈRES D'ÉVALUATION CATÉGORIE ENVIRONNEMENT

Les projets proposés dans la catégorie **Environnement** seront évalués selon les quatre (4) critères suivants. Les renseignements dans chaque section devraient décrire divers aspects du projet. Mettez en valeur les points qui permettent à votre projet de se démarquer. Expliquez les termes techniques que vous employez. **Veillez respecter le compte de mots maximum.**

35 % | **Innovation**

30 % | **Bénéfices pour l'environnement**

20 % | **Complexité**

15 % | **Bénéfices sociaux et/ou économique**

INNOVATION

35 %

400 mots maximum

Présentez une mise en contexte de votre projet : ce qui a été réalisé et pourquoi. Expliquez ensuite comment le projet a fait preuve d'une application novatrice de principes ou de techniques d'ingénierie et comment il se distingue d'autres projets semblables.

BÉNÉFICES POUR L'ENVIRONNEMENT

30 %

300 mots maximum

Expliquez comment votre projet traite des questions d'environnement et de durabilité.

COMPLEXITÉ

20 %

250 mots maximum

Expliquez la nature complexe de votre projet ainsi que les défis particuliers qui le distinguent d'autres projets semblables.

BÉNÉFICES SOCIAUX ET/OU ÉCONOMIQUES

15 %

250 mots maximum

Expliquez les bénéfices sociaux et économiques découlant de votre projet. Soyez spécifique et donnez des renseignements qualitatifs et quantitatifs.

CRITÈRES D'ÉVALUATION CATÉGORIE GESTION DE PROJET

Les projets proposés dans la catégorie **Gestion de projet** seront évalués selon les cinq (5) critères suivants. Les renseignements dans chaque section devraient décrire divers aspects du projet. Mettez en valeur les points qui permettent à votre projet de se démarquer. Expliquez les termes techniques que vous employez. **Veillez respecter le compte de mots maximum.**

40 % | **Complexité**

25 % | **Satisfaction des besoins du client**

15 % | **Bénéfices pour l'environnement**

10 % | **Innovation**

10 % | **Bénéfices sociaux et/ou économiques**

COMPLEXITÉ

40 %

400 mots maximum

Présentez une mise en contexte de votre projet : ce qui a été réalisé et pourquoi. Expliquez ensuite la nature complexe ainsi que les difficultés particulières qui ont dû être surmontées. Décrivez comment vos pratiques de gestion de projets et/ou vos innovations ont relevé des défis ou surmonté des conditions extraordinaires.

SATISFACTION DES BESOINS DU CLIENT

25 %

250 mots maximum

Expliquez les principaux objectifs du client dans la réalisation de son projet et comment vous les avez satisfaits.

BÉNÉFICES POUR L'ENVIRONNEMENT

15 %

250 mots maximum

Expliquez comment votre projet traite des questions d'environnement et de durabilité.

INNOVATION

10 %

250 mots maximum

Expliquez comment votre projet a fait preuve d'une application novatrice de principes ou de techniques d'ingénierie.

BÉNÉFICES SOCIAUX ET/OU ÉCONOMIQUES

10 %

250 mots maximum

Expliquez les bénéfices sociaux et économiques découlant de votre projet. Soyez spécifique et donnez des renseignements qualitatifs et quantitatifs.

CRITÈRES D'ÉVALUATION CATÉGORIE INTERNATIONALE

Les projets proposés dans la catégorie **International** seront évalués selon les quatre (4) critères suivants. Les renseignements dans chaque section devraient décrire divers aspects du projet. Mettez en valeur les points qui permettent à votre projet de se démarquer. Expliquez les termes techniques que vous employez. **Veillez respecter le compte de mots maximum.**

35 % | **Bénéfices sociaux et/ou économiques**

30 % | **Transfert technologique**

20 % | **Bénéfices pour l'environnement**

15 % | **Complexité**

BÉNÉFICES SOCIAUX ET/OU ÉCONOMIQUES

35 %

400 mots maximum

Présentez une mise en contexte de votre projet : ce qui a été réalisé et pourquoi. Expliquez ensuite les bénéfices sociaux et économiques pour le pays où il a été réalisé. Soyez spécifique et donnez des renseignements qualitatifs et quantitatifs.

TRANSFERT TECHNOLOGIQUE

30 %

300 mots maximum

Expliquez comment le projet a transféré une technologie canadienne nouvelle et utile à l'autre pays.

BÉNÉFICES POUR L'ENVIRONNEMENT

20 %

250 mots maximum

Expliquez comment votre projet traite des questions d'environnement et de durabilité.

COMPLEXITÉ

15 %

250 mots maximum

Expliquez la nature complexe de votre projet ainsi que les difficultés particulières qui ont dû être surmontées.

CRITÈRES D'ÉVALUATION CATÉGORIE MENTOR.E DE L'ANNÉE EN GÉNIE-CONSEIL

Le développement de la relève est une préoccupation importante du secteur du génie-conseil afin de maintenir le haut niveau d'expertise acquis au fil des années au Québec. Pour répondre aux défis d'ingénierie et aux besoins grandissants qui se présentent dans tous les secteurs d'activité, il est impératif de former et de soutenir la prochaine génération.

Le prix **Mentor.e de l'année en génie-conseil** permet de reconnaître la qualité du travail et le rôle significatif d'un.e mentor.e dans la transmission de son savoir et de son expérience à au moins un représentant de la relève. Pour être admissible à ce prix, le/la mentor.e devra être âgé de plus de 35 ans au 31 décembre 2025.

La firme qui désire soumettre une candidature dans la catégorie *Mentor.e de l'année en génie-conseil* doit préparer le dossier en considérant les critères spécifiques à cette catégorie, tels que décrits ci-contre.

De plus, les documents suivants doivent être ajoutés en annexe du dossier :

- Témoignage(s) d'au moins une personne ayant travaillé en collaboration avec le/la mentor.e, soulignant les éléments qui ont favorisé le transfert des connaissances et des compétences (techniques ou autres) par le/la mentor.e, la méthode de travail utilisée et/ou la qualité de la rétroaction du/de la mentor.e. **Trois (3) témoignages au maximum seront acceptés.**
- Le curriculum vitae du/de la mentor.e, incluant les détails sur la formation académique.

20 %

Parcours du/de la mentor.e

400 mots maximum

Faites ressortir les points saillants de la carrière du/de la mentor.e et les principales réalisations professionnelles qui lui permettent de se démarquer dans son domaine.

40 %

Leadership positif

250 mots maximum

Faites valoir les qualités personnelles et professionnelles du/de la mentor.e, qui lui permettent un contact positif avec les jeunes ingénieurs. Le leadership du/de la mentor.e pourra également être démontré par la description de situations vécues dans le cadre de la réalisation d'un ou de plusieurs projets, ou bien à l'extérieur des paramètres d'un projet.

40 %

Transmission du savoir

250 mots maximum

Démontrez les habiletés du/de la mentor.e pour la transmission de ses connaissances et compétences auprès de la relève. Cette démonstration doit s'appuyer plus particulièrement sur une période de référence de trois ans (du 1^{er} janvier 2023 au 31 décembre 2025).

CRITÈRES D'ÉVALUATION CATÉGORIE RELÈVE DU GÉNIE-CONSEIL

Les *Grands Prix du génie-conseil québécois* soulignent la qualité et l'apport significatif d'une jeune ressource œuvrant en génie-conseil dans le cadre d'un projet.

Pour qu'une ressource soit admissible dans cette catégorie, elle devra être âgée de **35 ans ou moins** au 31 décembre 2025.

La firme qui désire soumettre une candidature dans la catégorie **Relève du génie-conseil** doit développer le dossier en tenant compte des critères spécifiques à cette catégorie, tels que décrits ci-contre.

De plus, les documents suivants doivent être ajoutés en annexe du dossier :

- Un témoignage du/de la mentor.e. Celui-ci devra souligner la qualité du travail et la contribution de la ressource ;
- Le curriculum vitæ de la ressource, incluant les détails sur la formation académique.

25 %

Niveau d'intervention dans le projet

800 mots maximum

Démontrez le niveau d'intervention de la ressource dans le projet. Décrivez son rôle à l'étape de l'identification du projet, soit par sa contribution dans les études de préféabilité, dans la collecte des informations ou dans le processus de transfert des connaissances. Démontrez également les habiletés de la ressource à intégrer les enjeux reliés au développement durable et à comprendre les besoins du client.

25 %

Contribution technique et retombées concrètes

400 mots maximum

Expliquez la contribution technique de la ressource dans l'élaboration des solutions techniques innovatrices proposées au client. Précisez-en quoi sa participation à cette étape de la définition du projet a constitué une valeur ajoutée pour le projet et le client. Enfin, faites valoir la continuité de l'intervention de la ressource entre la phase d'identification et la phase de définition du projet.

25 %

Engagement et leadership

400 mots maximum

Démontrez le niveau d'engagement de la ressource dans les phases de réalisation et de mise en marche du projet. Illustrez comment la ressource a exercé un leadership, compte tenu de son niveau d'expérience, durant le projet. Démontrez le degré de réussite du projet en décrivant dans quelle mesure la ressource a exercé une influence sur les objectifs atteints ou dépassés du projet.

25 %

Expertise ou polyvalence

400 mots maximum

Illustrez les qualités personnelles de la ressource, qui en font une personne qui se démarque dans sa discipline, par son expertise, ou qui se démarque par sa polyvalence et sa capacité à intégrer plusieurs rôles.

Consignes administratives

1. Un **formulaire d'inscription** (page 17) pour chaque projet doit être transmis à l'AFG **au plus tard le 6 février 2026 à midi PAR COURRIEL** à info@afg.quebec. Un paiement de 150 \$ plus taxes (172,46 \$), à l'ordre de l'AFG, doit être transmis dans les meilleurs délais par transfert de fonds électronique (TFE) ou par chèque pour couvrir les frais (non remboursables) de traitement de votre dossier. **Indiquez clairement à quel projet le TFE ou le chèque se rapporte**, soit sur le bordereau de paiement, le talon ou encore en joignant une copie du formulaire d'inscription avec le chèque. L'inscription au concours est obligatoire.

** L'AFG se réserve le droit d'émettre un nouvel appel de candidatures pour chaque catégorie dans laquelle moins de deux projets auront été inscrits.*

2. Le projet doit être présenté en français.
3. L'accusé de réception (page 18) doit être rempli et envoyé avec le dossier.

Formatage des dossiers de candidature

1. Le dossier doit respecter les nombres de mots maximums indiqués dans les critères d'évaluation. Les légendes, citations et exergues comptent dans le nombre de mots. Les liens de redirection vers du contenu supplémentaire ne sont pas acceptés.
2. Le dossier devra contenir 10 pages maximum en format lettre.
3. Sera comprise dans les 10 pages réglementaires toute information (tableaux, graphiques, photos, etc.), à l'exception de la page couverture, de la table des matières et des annexes obligatoires (point 4.)
4. Les annexes obligatoires (ci-contre) doivent être fournies.
5. Le dossier doit être paginé et présenté en caractères de 10 points au minimum. Tout autre élément de présentation (orientation, colonnes, etc.) est à la discrétion de la firme.

Annexes obligatoires

- A.1 Un court texte de présentation de la firme d'au plus 250 mots (uniquement à titre d'information pour le jury).
- A.2 Seulement pour les catégories *Mentor.e de l'année en génie-conseil* et *Relève du génie-conseil* : curriculum vitae de la ressource candidate, incluant son parcours académique et son lieu actuel de résidence (ville/municipalité).
- A.3 Seulement pour les catégories *Mentor.e de l'année en génie-conseil* : témoignage(s).
 - *Mentor.e de l'année en génie-conseil* : maximum 3 témoignages de mentorés
 - *Relève du génie-conseil* : maximum 1 témoignage du/de la mentor.e.

Suite à la page suivante...

PRÉSENTATION DES DOSSIERS (suite)

Matériel électronique obligatoire

Par transmission électronique, bien identifier les éléments suivants :

1. Logo couleur de la firme : En **vectériel EPS (Illustrator)** ou en **format JPG** ou **PNG** à 300 dpi.
2. Logo couleur du client : En **vectériel EPS (Illustrator)** ou **format JPG** ou **PNG** à 300 dpi. NOTE : le logo du client n'est pas requis pour la catégorie *Mentor.e de l'année en génie-conseil*.
3. Le **formulaire d'informations sur le projet**, incluant un texte résumé du projet/dossier de **50 mots et de 30 mots*** qui sera utilisé pour la narration de la présentation vidéo et sur le site web de l'AFG. À noter que **tous les projets en nomination seront présentés lors de la soirée de remise des prix** et sur le site web de l'AFG (dans la section des Grands Prix et dans le répertoire de projets).

Pour le texte, veuillez rédiger un texte suivi (pas de liste à puces), employer un langage accessible et éviter un jargon trop technique. **Utilisez des phrases courtes**. Le résumé devrait présenter les objectifs du client, la complexité du projet et/ou les innovations.

Ne pas répéter inutilement le nom de la firme et du client car ils seront déjà inscrits dans le texte et nommés dans la vidéo.

NOTE : le fichier de résumé doit démontrer l'innovation et la complexité du projet. **Ne pas répéter l'information sur la firme et le client.**

Résumé (50 mots) :

Le mandat consistait à trouver une solution permettant de se défaire de 15 tonnes de dossiers secrets tous les ans. ABC Expert-Conseil a développé un procédé durable pour réduire le volume de déchets et conserver l'énergie tout en protégeant la sécurité nationale. Des déchiqueteurs industriels détruisent les dossiers et les transforment en matériau d'isolation.

Résumé (30 mots) : Un procédé durable pour réduire le volume de déchets et conserver l'énergie tout en protégeant la sécurité nationale. Des déchiqueteurs industriels détruisent les dossiers et les transforment en matériau d'isolation.

* L'AFG se réserve le droit de choisir le bloc de mots en fonction du nombre de candidatures dans la catégorie et/ou de réduire le texte fourni au besoin.

4. De **5 à 10 photos** en haute résolution (300 dpi, format JPG, maximum 10 Mo), identifiées dans le nom du fichier **selon l'ordre de préférence** (par exemple : « firme_projet_1.jpg » serait la photo à mettre en premier).

Vous pouvez aussi ajouter du matériel supplémentaire, tel que des photos d'archives, photos supplémentaires ou des fichiers vidéo qui pourraient servir au montage des vidéos de présentation lors de la soirée, etc.

Pour les catégories *Relève du génie-conseil* et *Mentor.e de l'année en génie-conseil*, inclure aussi des photos du candidat en plus des photos du/des projet(s).

5. La **documentation exposant les pratiques de la firme en matière de gouvernance et d'intégrité**, par exemple le code d'éthique (en pièce jointe et non intégrée au dossier de candidature).
6. Coordonnées complètes de la personne à contacter pour les **communications et les relations médias** (nom, titre exact, organisation, courriel, téléphone et adresse physique). Ne pas intégrer au dossier de candidature si vous ne souhaitez pas rendre public.
7. Coordonnées complètes des **personnes qui recevront le prix sur la scène** si le projet est primé **un (1) représentant de la firme** et un **(1) client** seulement – nom, titre exact, organisation, courriel, téléphone et adresse physique. Ne pas intégrer au dossier de candidature si vous ne souhaitez pas rendre public.

Pour un consortium :

un seul représentant par firme.

Pour la catégorie Mentor.e de l'année :

le/la mentor.e et la ou les jeunes ressources.

Pour la catégorie Relève du génie-conseil :

la jeune ressource et son/sa mentor.e ainsi que le client (3 personnes au total).

8. Votre **dossier de candidature, incluant le(s) annexe(s)**.

FORMULAIRE D'INSCRIPTION 24^e ÉDITION

L'AFG doit avoir reçu votre **formulaire d'inscription** **PAR COURRIEL** à info@afg.quebec au plus tard le **6 février 2026 à midi**. L'inscription au concours est obligatoire. Le paiement de **150 \$ plus taxes (172,46 \$)** doit ensuite être effectué par transfert de fonds électronique ou envoyé par chèque. Le nom du projet soumis fera office de titre officiel pour les fins de présentation et devra contenir **un maximum de 7 mots, incluant les articles**, mais excluant le lieu. Le nom doit permettre d'identifier clairement le projet.

NOM DE LA (DES) FIRME(S)

PROJET (section **non applicable pour la catégorie Mentor.e de l'année**)

NOM DU PROJET

LIEU

TERMINÉ LE (MOIS / ANNÉE)

Courte description du projet (joindre une feuille au besoin) :

.....
.....
.....
.....
.....

INSCRIRE DANS LA CATÉGORIE SUIVANTE (choix définitif) :

☐ BÂTIMENT MÉCANIQUE - ÉLECTRIQUE

☐ BÂTIMENT STRUCTURE

☐ ÉNERGIE

☐ ENVIRONNEMENT

☐ GÉOTECHNIQUE ET INGÉNIERIE DES MATÉRIAUX

☐ GESTION DE PROJET

☐ INDUSTRIEL

☐ INFRASTRUCTURES DE TRANSPORT

☐ INFRASTRUCTURES URBAINES

☐ INTERNATIONAL

☐ MENTOR.E DE L'ANNÉE EN GÉNIE-CONSEIL

NOM DU/DE LA CANDIDAT.E :

LIEU DE RÉSIDENCE :

☐ PME GÉNIE-CONSEIL

☐ RELÈVE DU GÉNIE-CONSEIL

NOM DU/DE LA CANDIDAT.E :

DATE DE NAISSANCE :

LIEU DE RÉSIDENCE :

☐ TECHNOLOGIE

L'AFG se réserve le droit d'émettre un nouvel appel de candidatures pour chaque catégorie dans laquelle moins de deux projets auront été inscrits. Si, à la suite de cet appel, le nombre de projets inscrits est toujours inférieur à deux dans la ou les catégorie(s) visée(s), l'AFG retirera cette/ces catégorie(s) du concours. Si cela est applicable, un projet présenté dans une catégorie maintenant fermée pourrait être déplacé dans une autre catégorie.

Aucun formulaire d'inscription ne sera accepté sans la signature du client.

Je confirme que cette inscription respecte les règles du concours et que les informations fournies sont exactes. Je consens aussi à accepter la décision du jury comme finale.

SIGNATAIRE AUTORISÉ DE LA FIRME (en lettres moulées)

NOM

TITRE

ADRESSE

TÉLÉPHONE

COURRIEL

☐ J'accepte que le dossier de candidature, ainsi que tous les documents et détails du projet soient publiés sur le site Internet de l'AFG (projets lauréats et tous les projets en nomination).

☐ J'accepte que le matériel soumis (photos) soit utilisé par l'AFG à d'autres fins que celles uniquement visées par ce concours.

SIGNATURE DATE

CLIENT (section **non applicable pour la catégorie Mentor.e de l'année**)

Nous consentons à l'inscription de ce projet au concours des Grands Prix du génie-conseil québécois.

NOM DE L'ENTREPRISE

ADRESSE

SIGNATAIRE AUTORISÉ DU CLIENT (en lettres moulées)

NOM

TITRE

TÉLÉPHONE

COURRIEL

SIGNATURE DATE



ASSOCIATION
DES FIRMES DE
GÉNIE-CONSEIL
QUÉBEC

ACCUSÉ DE RÉCEPTION 24^e ÉDITION



L'AFG doit avoir reçu votre **dossier de candidature** au plus tard le **8 avril 2026 à midi, par voie électronique à ymilot@afg.quebec**

La firme devra joindre une copie de cet accusé de réception complété lors de l'envoi de ses dossiers de mise en candidature. Une fois reçu, l'AFG procédera à la vérification de conformité des dossiers de candidature et retournera cet accusé de réception spécifiant l'acceptation ou non.

NOM DE LA (DES) FIRME(S)

NOM DU SIGNATAIRE AUTORISÉ DE LA FIRME (EN LETTRES MOULÉES)

TÉLÉPHONE

COURRIEL

PROJET/CANDIDAT

NOM DU PROJET/CANDIDAT

CONSIGNES ADMINISTRATIVES

PROJET INSCRIT SELON DIRECTIVES

RESPECT DE LA DATE / HEURE LIMITE DE REMISE DU DOSSIER

DOSSIER PRÉSENTÉ EN FRANÇAIS

VÉRIFICATION
DE LA FIRME

RÉSERVÉ
À L'AFG

FORMATAGE DES DOSSIERS

10 PAGES, TAILLE DES CARACTÈRES, NOMBRE DE MOTS

TEXTE DE PRÉSENTATION DE LA FIRME (MAX 250 MOTS)

CV DE LA RESSOURCE (RELÈVE OU MENTOR.E, S'IL Y A LIEU)

TÉMOIGNAGE(S) (RELÈVE OU MENTOR.E, S'IL Y A LIEU)

VISIBILITÉ DU PROJET ET DE LA FIRME

DOSSIER ÉLECTRONIQUE INCLUANT :

LOGOS DE LA FIRME **ET** DU CLIENT

FORMULAIRE D'INFORMATIONS SUR LE PROJET

PHOTOS (5 à 10, haute résolution, ordre de préférence)

DOSSIER DE CANDIDATURE

DOCUMENTS SUR LES PRATIQUES EN MATIÈRE

DE GOUVERNANCE, D'ÉTHIQUE ET D'INTÉGRITÉ

COORDONNÉES DU RESPONSABLE POUR

COMMUNICATIONS ET RÉCIPIENDAIRES SI PROJET PRIMÉ

INSCRIT DANS LA CATÉGORIE :

- ☐ BÂTIMENT MÉCANIQUE - ÉLECTRIQUE
- ☐ BÂTIMENT STRUCTURE
- ☐ ÉNERGIE
- ☐ ENVIRONNEMENT
- ☐ GÉOTECHNIQUE ET INGÉNIERIE DES MATÉRIAUX
- ☐ GESTION DE PROJET
- ☐ INDUSTRIEL
- ☐ INFRASTRUCTURES DE TRANSPORT
- ☐ INFRASTRUCTURES URBAINES
- ☐ INTERNATIONAL
- ☐ MENTOR.E DE L'ANNÉE EN GÉNIE-CONSEIL
- ☐ PME GÉNIE-CONSEIL
- ☐ RELÈVE DU GÉNIE-CONSEIL
- ☐ TECHNOLOGIE

RÉSERVÉ À L'AFG

CONFORME ☐

COMMENTAIRES

.....

.....

.....

SIGNATURE DATE



ASSOCIATION
DES FIRMES DE
GÉNIE-CONSEIL
QUÉBEC



Personne-ressource :

Pour toute question relative au Guide de mise en candidature,
veuillez communiquer avec
Ysabel Milot, coordonnatrice communications et événements,
au 438 834-7169, poste 4 ou ymilot@afg.quebec

Pour voir les archives du concours,
visitez le site Internet de l'AFG au www.afg.quebec/grands-prix

Produit et réalisé par l'Association des firmes de génie-conseil du Québec

Tous droits de reproduction réservés, 2025.



**ASSOCIATION
DES FIRMES DE
GÉNIE-CONSEIL
QUÉBEC**

Association des firmes de génie-conseil du Québec

500, Place d'Armes, bureau 1800

Montréal (Québec) H2Y 2W2

Téléphone : 438 834-7169